

GEMENG HABSCHT

09 AVR. 2024

ENTRÉE

AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 43 de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse, il est porté à la connaissance du public que les

comptes de l'exercice 2023/2024 des lots Nos 368, 369 et 370,

sont déposés et consultables par le public du 11 avril au 25 avril 2024 inclus au secrétariat communal de la commune de Habscht.

Habscht, le 9 avril 2024.

Les comités

Des syndicats de chasses des lots 368, 369, 370